

Rapport assemblée générale 2012 (Angers)

écrit par Webmestre AJEC | 30 juin 2012



Assemblée Générale et Comité Directeur le 27 mai 2012 – Angers

Présents : Messieurs Berriot, Eckert, Ferdinand, Guidoni, Lecroq, Refalo J.M, Refalo J-B, Rogemont, Rozier, Ruch, Tinture, Yvinec.

Représentés : Mesdames Murat et Verslype, Messieurs Adeline, Audoubert, Banet, Blondel, Bobel, Bontems, Burnet, Daenen, Danzanvilliers, Delahaye, Fister, Flecher, Gérard, Gilbert, Herbin, Hervet, Laurent, Le Bled, Le Feuvre, Le Savouroux, Marez, Mondy, Muneret, Oger, Plessier, Poupinel, Ronat, Roques, Roubaud, Ruiz-Vidal, Sage, Serradimigni, Spitz, Standaert, Thirion et Tombette.

Soit 49 présents ou représentés.

Le Président ouvre la séance à 9 h et constate que le quorum (50% des adhérents) nécessaire pour une modification statutaire n'est pas atteint. Cette modification statutaire sera donc à nouveau proposée à l'assemblée générale 2013, cette fois sans nécessité de quorum. Ceci n'a toutefois pas d'incidence, l'assemblée générale 2013 devant de toutes façons se tenir, vu les élections au Comité Directeur prévues en 2013.

Le secrétaire donne lecture du rapport moral, il est approuvé à l'unanimité. On propose cependant d'y rajouter mention du bon résultat de Monsieur Serradimigni en finale du jubilé Email des 50 ans de l'ICCF.

Le trésorier donne lecture du rapport financier, il est approuvé à l'unanimité.

La discussion s'engage ensuite sur la question de rendre les tournois AJEC sur serveur payants, cependant il est décidé de ne pas le faire.

On décide ensuite du montant de la cotisation 2013 : il est décidé d'augmenter la cotisation simple (25 € pour 2013), mais de maintenir le tarif du couplé cotisation et abonnement au CDE papier (50 € pour la France, 60 € pour l'étranger).

Cette cotisation 2013 est approuvée à l'unanimité.

En complément, il est décidé, au contraire de l'année dernière, qu'en cas de paiement par Paypal, les frais Paypal seront rajoutés au tarif. De plus, vu plusieurs paiements de sommes inexactes, il est décidé de ne pas enregistrer l'inscription tant que le paiement n'est pas intégral.

Le Président procède au relevé des décisions prises la veille en réunion de CD. En ce qui concerne le passage du CDE à 6 numéros par an, il est précisé que celui ci sera validé par le CD sur liste de diffusion, quand les réponses des prestataires seront connues.

Le mot du Président :

Site Internet, forum Echecs Lointains et Courrier des Echecs sont complémentaires, et aucun des trois ne peut prétendre maîtriser toute l'information. Ils ne doivent pas être utilisés l'un contre l'autre, mais chacun avec sa spécificité. Les moyens de communication ne sont pas une fin en soi, la fin en soi est de faire vivre l'AJEC et le jeu d'échecs par correspondance.

Le forum Echecs Lointains est un lieu de discussion immédiate et interactive. Il contient beaucoup d'informations et est très bien tenu par Jean Banet, qui doit en être félicité. Ce forum est une source d'informations pour le Président qui peut de cette façon connaître ce que pensent certains adhérents. Ainsi, certains sont très pro-logiciels, et semblent très préoccupés par l'optimisation de leur outil.

Il est évidemment très difficile d'évaluer l'importance d'un courant de pensée exprimé sur le forum.

Cependant il est rappelé que les annonces de tournois et les annonces officielles doivent se faire uniquement sur le site, Jean Banet faisant cependant un rappel des dates limites d'inscriptions.

Le JPC face aux défis du XXIème siècle :

On observe actuellement une certaine stabilisation des effectifs. On remarque que les motivations des nouveaux adhérents restent les mêmes par rapport à il y a 20 ou 30 ans : découvrir le JPC, se perfectionner, approfondir les ouvertures, rejeter les contraintes de la pendule... cependant bon nombre de ces nouveaux adhérents nous quittent après 1 ou 2 ans, ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient, cela semble inévitable.

Le problème des nulles reste présent, et semble décourager les plus forts joueurs de participer à des tournois de moyenne Elo plus faible comme le Championnat de France. Cette situation risque de provoquer un cloisonnement et d'être néfaste à la compétition.

Le président de l'ICCF, Eric Ruch, rappelle que les règles du jeu d'échecs ont évolué au fil des siècles.

Une nouvelle mutation reste possible. Une piste serait de se déconnecter des règles FIDE afin de décourager les programmeurs de s'intéresser à nous.

Un adhérent a proposé la mise en place d'une page Facebook pour l'AJEC. Le principe est retenu d'une page Facebook statique pour l'AJEC, qui sera une vitrine renvoyant vers le site Internet de l'AJEC.

Jean-Baptiste Refalo prend la parole et propose la création d'une application Smartphone pour l'AJEC. A l'appui, un petit sondage fait dans la salle montre que la moitié des présents ont un Smartphone, le taux est plus élevé chez les jeunes (70%). L'objectif serait d'attirer de nouveaux adhérents pour l'AJEC. Les webmestres font remarquer que le site Internet actuel de l'AJEC peut être, dans une certaine mesure, lu par les Smartphones.

Le problème est le coût d'une telle application, d'autant plus qu'il existe 3 standards sur le marché, ensuite il faut maintenir ces applications, ce qui a aussi un coût...

Il semble que sur Blackberry on puisse faire une application très simple renvoyant

simplement sur le site Internet de l'AJEC, renseignements seront pris à ce sujet auprès de prestataires, ainsi que sur les applications Iphone et Android.

Rien n'étant à délibérer l'assemblée générale est levée vers 12h

Le Secrétaire : JM.Refalo Le Président : M.Lecroq



Eric RUCH présentant au Comité Directeur le nouveau site web de l'ICCF.

PV réunion du CD le 26 mai 2012 – Angers

Présents : MM. Lecroq, Ruch, Refalo, Berriot, Tinture, Rogemont, Eckert, Guidoni, Yvinec

Représenté : Thirion

Absents, excusés : MM. Geider et Jaulneau.

La réunion du CD débute vers 14h, MM. Rozier et Ferdinand y assistent eux aussi.

1 – Validation règlement intérieur et statuts 2012

En vue de l'assemblée générale du lendemain, à laquelle une modification statutaire est proposée, le CD doit au préalable valider le nouveau texte des statuts, à proposer à l'AG. Le Président rappelle que cette modification statutaire consiste pour l'essentiel à ne plus tenir l'assemblée générale qu'une année sur deux, afin de faire des économies sur le fonctionnement de l'AJEC. M. Yvinec se déclare opposé à ce motif. N'ayant pas d'autres remarques, on passe au vote.

La proposition de modification statutaire est validée par le Comité Directeur de l'AJEC à l'unanimité sauf une voix contre (M. Yvinec), sans abstention.

Une modification du règlement intérieur de l'AJEC est aussi inscrite à l'ordre du jour. Le Président rappelle que pour l'essentiel le nouveau règlement intérieur organise l'adoption du rapport moral et du rapport financier les années sans assemblée générale ; de fait, ces dispositions ne pourront entrer en application qu'après validation des nouveaux statuts par l'assemblée générale. N'ayant pas d'autres remarques, on passe au vote.

Le nouveau règlement intérieur est adopté par le Comité Directeur de l'AJEC à l'unanimité sauf une voix contre (M. Yvinec), sans abstention.

2 – Le point sur les tournois AJEC

M. Guidoni prend la parole pour les T5 – T9, il signale une baisse du nombre de tournois postaux, un maintien du nombre de tournois sur serveur.

L. Tinture prend la parole pour le Championnat de France qui va être lancé en juin 2012 ; il a constaté une baisse du nombre d'inscrits cette année, probablement due à la « concurrence » d'autres tournois comme le mémorial Pinson qui sera lancé peu après. N'ayant reçu que 9 candidatures dans les délais, il est décidé, cette année exceptionnellement, de lancer un Championnat de France en double ronde.

C. Jaulneau, empêché, a transmis son rapport pour la Coupe de France. Cette compétition se déroule bien et obtient un franc succès, le nombre de parties est en augmentation, malgré une certaine baisse des effectifs.

A. Rogemont relaye une proposition de C. Oger : entre les joueurs qui ne se sont pas départagés à un même niveau de Coupe de France, faire des groupes de barrages de 5 ou 3 joueurs. Cependant le CD préfère ne pas introduire de groupes dans la Coupe de France qui se joue en matchs, il y aurait aussi un risque de « concurrence » avec les T5 ; la proposition est donc rejetée.

Le Président prend la parole à propos du Grand Prix AJEC. La première version est maintenant terminée. La seconde version n'a connu aucun succès, les joueurs préférant la première version. Cependant celle-ci pose quelques problèmes d'organisation, notamment pour les départages. Comme aucune demande n'a été reçue

pour une 3^{ème} édition de ce tournoi, le CD décide à l'unanimité de mettre fin au Grand Prix AJEC.

De même, le 8^{ème} CFDC (Championnat de France des Clubs) s'est terminé, sous l'organisation de Jean Banet, avec seulement trois équipes. Sans nouvelle demande, le CD décide à l'unanimité de mettre fin au CFDC et d'attribuer définitivement le trophée Michel Roos à l'équipe VINCA qui l'a gagné 3 fois.

Enfin, l'année dernière, il avait été envisagé de modifier la cadence des tournois AJEC : 10 coups sur 40 jours voire 30 jours. Il est décidé de faire un sondage auprès des adhérents dans le « Courrier des Echecs » et le site Internet AJEC, voire sur le bulletin de réinscription 2013.

3 – Le point sur les tournois Internationaux

En ce qui concerne le cycle du Championnat du Monde, on observe une légère baisse du nombre d'inscrits français en demi-finale et tournois des Candidats, alors que nous avons deux joueurs en finale : M. Lecroq, sa finale est en cours, C. Jaulneau vient de finir la sienne en milieu de tableau.

Tournois promotionnels et tournoi à normes : les inscriptions fonctionnent sans problèmes avec le nouveau responsable (M. Hömske). Il signale peu d'inscriptions pour les tournois Européens, et une bonne participation dans les tournois Mondiaux, ainsi qu'un délai d'attente de 3 mois pour les tournois postaux.

Pas de problèmes pour les inscriptions aux tournois thématiques, serveur comme postaux.

Sur ces 2 derniers secteurs, il est rappelé que pour les inscriptions au tarif AJEC, les chèques doivent être établis à l'ordre de l'AJEC.

D. Rozier prend la parole pour les rencontres officielles par équipes et les coupes du monde.

Il se plaint d'une certaine indiscipline des joueurs qui ne lisent pas assez attentivement les annonces sur le Courrier des Echecs et le site Internet et envoient, notamment pour le 5^{ème} Webchess open, des inscriptions incomplètes et des

chèques d'un montant inexact. Sur ce dernier point il est décidé d'être plus strict, notamment à propos d'un adhérent étranger, qui semble bien, par ce biais, s'octroyer systématiquement des inscriptions à prix réduit.

Pour la seconde coupe du monde des Juniors, nous avons eu 1 inscrit sur 4 adhérents concernés. Ces derniers ont été sollicités par le responsable, sans donner de réponse.

Une nouvelle fois, la Coupe du Monde (18^{ème} et Diamond Jubilee) est un gros succès avec 18 joueurs pour 21 groupes. La 19^{ème} Coupe du Monde, postale celle-ci, n'est pas en reste avec 5 joueurs pour 5 groupes.

Dans les rencontres officielles par équipes, le remplacement au 1^{er} échiquier de la 19^{ème} olympiade postale fût réussi in extremis. Nous avons pu aligner une équipe pour le mémorial Bielecki qui est limité en Elo. On signale aussi un bon résultat de certains joueurs de notre équipe du Mémorial Van Perlo, lui aussi limité en Elo.

Il y eut une erreur de saisie sur le Webserveur dans l'équipe du 9^{ème} Championnat d'Europe, et d'une façon toute à fait anormale le joueur indiqué par erreur, qui pourtant avait été informé du rejet de sa candidature, a très rapidement débuté ses parties, et ce au préjudice du joueur sélectionné, qui lui fût substitué peu après.

Une équipe AJEC a été invitée pour la 4^{ème} coupe du Danube, sur 6 échiquiers avec 17 équipes.

L'AJEC a lancé la Coppa Latina mondiale en mars sur 6 échiquiers mais 16 équipes suite à la défection de l'Italie. Notre équipe aura fort à faire, n'étant pas dans les meilleurs Elo.

Dans les tournois postaux, Michel Lecroq a dû endosser le rôle de capitaine en finale de la 16^{ème} olympiade postale, suite au différend entre le précédent capitaine et un joueur. Par ailleurs, M. Eckert signale que l'équipe Française est en tête de son groupe dans l'European postal Cup.

Deux joueurs français (Hervet et Hömske) vont participer aux demi-finales du 69ème Championnat d'Europe individuel.

L'AJEC va lancer au 1^{er} juillet le Mémorial Henri PINSON, sous la forme d'un groupe à

norme de catégorie X (13 joueurs dont 4 français) et de 2 groupes à normes de MI, catégorie V (22 joueurs dont 7 français) ; le directeur du tournoi est Laurent Tinture pour les 3 groupes. L'AJEC remercie MM. Rogemont et Ruch pour l'organisation de ce mémorial.

La finale du jubilé open des 70 ans de l'AJEC sera bientôt achevée, Stéphane Standaert, nouvel adhérent de l'AJEC, est en passe de la gagner. Le Comité Directeur détermine la répartition des prix : eu égard au fait que chacun des participants de la finale a gagné une demi-finale, il est décidé de doter les 9 participants de la finale : 1^{er} = 900 €, 2nd = 500 €, 3^{ème} = 400 €, 4^{ème} = 250 €, 5^{ème} = 200 €, 6^{ème} = 150 € et du 7^{ème} au 9^{ème} : 100 € chacun.

Enfin, 4 matchs amicaux par équipes ont été lancés cette année : Finlande, Bulgarie, Danemark et Cuba, non sans problèmes pour ce dernier, nos adversaires cubains ayant des difficultés pour accéder à Internet.

Pour les nouveaux tournois internationaux par équipes à lancer par l'AJEC en 2013, une discussion s'ouvre entre l'organisation d'un tournoi Nord-Atlantique (NATT) et d'un tournoi Mer du Nord (NSTT). Finalement la décision est en faveur d'un tournoi Mer du Nord.

4 – Classement AJEC

Depuis plus d'un an, le classement ICCF prend en compte tous les tournois AJEC, 231 de nos joueurs y sont classés. 58 ont un classement AJEC avec le classement ICCF national (en attendant qu'ils aient un nombre suffisant de parties enregistrées par le classement ICCF), 17 nouveaux joueurs ont un classement AJEC et pas encore de classement ICCF. Enfin, 158 de nos adhérents ont un classement AJEC et ICCF. Pour 58% d'entre eux l'écart est de moins de 50 points entre les 2 classements, pour 29% d'entre eux l'écart est entre 50 et 100 points, pour 9% d'entre eux l'écart est de plus de 100 points.

La convergence des deux classements étant jugée suffisante, le CD décide à l'unanimité l'arrêt immédiat du classement AJEC, qui est donc remplacé par le classement ICCF.

Joseph FLECHER est cependant maintenu Directeur du Classement, son rôle sera notamment de faire publier le classement ICCF des adhérents AJEC dans le Courrier des Echecs et sur le site Internet, et d'attribuer les titres nationaux, sur la base du classement ICCF.

5- Courrier des Echecs

Quelques membres de l'équipe de la rédaction se sont plaints d'une mauvaise qualité d'impression du numéro de mai du Courrier des Echecs : un exemplaire visiblement raté au bas des dernières pages et marges irrégulières (impression désaxée), ce dernier problème semblant être récurrent.

Le CD constate qu'aucun autre adhérent ne s'est plaint des mêmes problèmes.

Il est décidé d'envoyer un courrier au prestataire de reprographie. Cependant, le CD ne souhaite pas changer de prestataire, celui-ci acceptant notre faible tirage avec un coût modeste, et surtout dispose d'une bonne proximité géographique avec notre routeur.

Le CD examine la proposition du rédacteur en chef de passer à un rythme bimensuel (donc 6 numéros par an), avec un plus grand nombre de pages pour chaque numéro, le nombre total de pages sur l'année restant ainsi le même.

Cette proposition est acceptée pour 2013, sous réserve d'acceptation sans hausse de tarif par nos prestataires, notamment le routeur, que notre trésorier va questionner à ce sujet.

Le rédacteur en chef propose aussi de faire renaître une rubrique Problèmes dans le CDE. Cependant le CD, sur proposition de D. Rozier qui pourrait s'en charger, préférerait que cette nouvelle rubrique soit consacrée à l'étude des Finales, ce qui est plus utile au jeu par correspondance.

Le rédacteur en chef propose enfin une nouvelle rubrique sur les livres d'échecs récemment parus, le CD l'accepte, mais il reste à déterminer qui va la rédiger.

6 – Site Internet AJEC et Bottin en ligne

Le nouveau site Internet de l'AJEC fonctionne depuis plus d'un an sur serveur mutualisé, avec deux webmestres MM. Rogemont et Ferdinand. La propriété des noms de domaine a été récupérée par l'AJEC. Quelques nouvelles fonctions ont été rajoutées : calendrier, listes de diffusion...

Notre site reçoit une centaine de visiteurs par jour, il contient actuellement cinq formulaires opérationnels, d'autres peuvent être rajoutés facilement.

Coupe de France, T5-T9, téléchargement CDE, téléchargement bases de parties et classement AJEC, sont gérés sur le site, plus ou moins directement par les différents responsables.

Il est décidé d'une restructuration de la page d'accueil du site, pour l'affichage des nouveautés.

Enfin, les webmestres, sur la base d'un cahier des charges établi par le bureau et notamment le secrétaire, présentent au CD un projet de « Bottin en ligne » dont les objectifs principaux sont de permettre une information plus rapide des responsables au moment de l'arrivée d'un nouvel adhérent (notamment pour son inscription à son premier tournoi), et d'avoir une meilleure sécurisation du fichier des adhérents AJEC.

Le « Bottin en ligne » est accepté à l'unanimité par le Comité Directeur.

Plus rien n'étant à délibérer, la réunion du CD est levée vers 19h15

Le secrétaire : JM.Refalo – Le président : M.Lecroq